



LA CHARTE DES JARDINS PARTAGÉS MOTTERAINS

Un lieu de rencontre, d'enrichissement personnel et collectif

- ⇒ Favoriser les relations de bon voisinage, faciliter la rencontre des habitants de tous âges et de toutes origines à travers les rapports conviviaux ;
- ⇒ Renforcer une appropriation dynamique et responsable de l'espace public par une forte implication des habitants ;
- ⇒ Créer des espaces d'initiatives citoyennes, supports d'innovations sociales et urbaines, et d'apprentissages à la coopération ;
- ⇒ Susciter un rapport à la nature placé sous le signe du partage et du plaisir de se retrouver.

Un lieu de nature, spontanée et cultivée, favorable à la Biodiversité

- ⇒ Offrir un support concret d'éducation à l'environnement ;
- ⇒ Diversifier et améliorer le paysage ;
- ⇒ Créer des continuités écologiques au sein du tissu urbain ;
- ⇒ Démontrer et pratiquer dans les faits, des projets exemplaires du développement durable ;
- ⇒ Pratiquer le jardinage selon des modes écoresponsables en interdisant les pesticides de synthèse
- ⇒ Privilégier l'activité biologique du sol et favoriser la biodiversité qu'elle soit issue des variétés végétales domestiques ou du milieu naturel ;
- ⇒ Recycler au mieux les déchets organiques et inorganiques et optimiser l'usage de l'eau.

Un lieu d'économie circulaire, sociale et solidaire

- ⇒ Favoriser le plaisir de créer, produire, goûter et partager le fruit de ses efforts, pour soi et ses proches ;
- ⇒ Favoriser les échanges de graines et de savoirs autour du jardin et de la nature ;
- ⇒ Privilégier les matériaux de récupération pour l'aménagement du mobilier du jardin ;
- ⇒ Permettre à moindre coût une alimentation de qualité, saine, diverse et goûteuse ;
- ⇒ Optimiser et embellir des espaces vacants, petits ou grands, grâce à la créativité des habitants.

EN QUELQUES MOTS :

BIODIVERSITÉ, CULTURE(S), PARTAGE ET CONVIVIALITÉ